



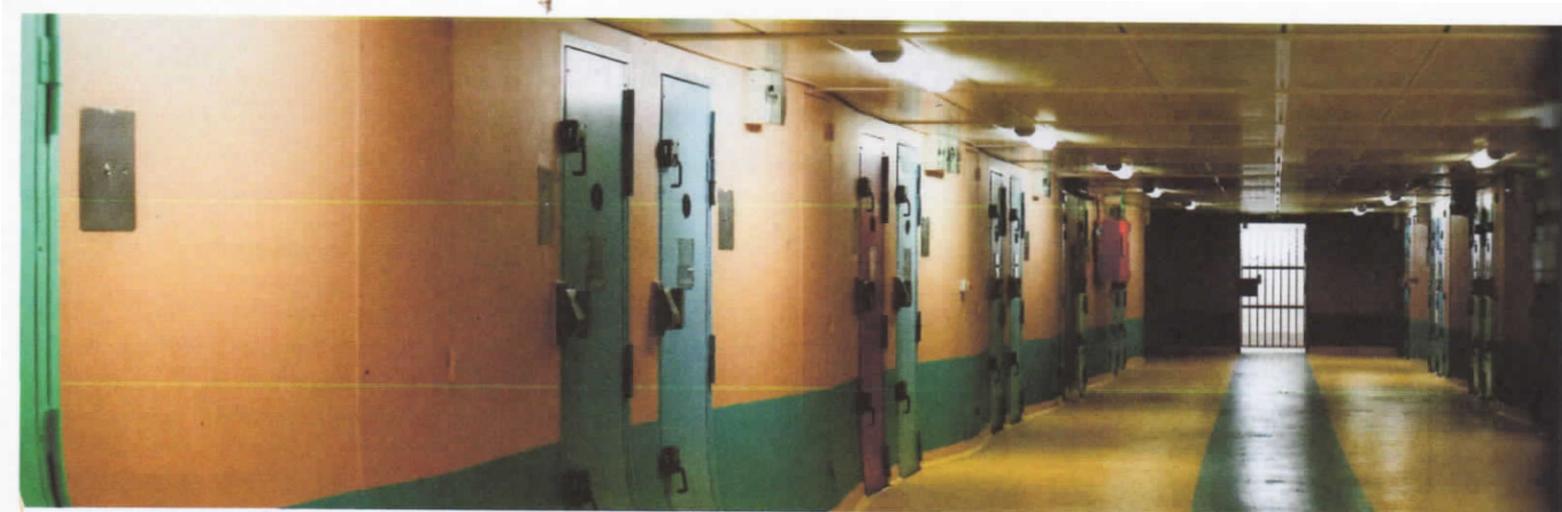
Théâtre du Menteur

***Ma gueule de l'emploi
(ou comment j'ai réinventé mon métier)***

Atelier théâtre et vidéo mené à la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis
octobre 2019 – janvier 2020

Restitution au Théâtre Paris Villette le 24 janvier 2020,
festival Vis-à-Vis (festival de création artistique en milieu carcéral)

Revue de presse



LE THÉÂTRE, UNE FISSURE DANS LES MURS DE LA PRISON

Un jeune homme se lève du banc sur lequel il est assis. On l'appellera B. Texte en main, il se place face à l'assistance, pas très à l'aise sur l'estrade. C'est la quatrième séance de l'atelier vidéo et théâtre mené par la compagnie Le Théâtre du menteur, à la maison d'arrêt pour hommes de Fleury-Mérogis (91), et la première fois que ce détenu condamné à une courte peine va dire le texte qu'il a écrit devant les autres participants. L'atelier est donné pour dix détenus d'un même étage (ils sont plus de 200 par niveau d'un bâtiment). Quelques semaines plus tard, fin janvier, ils sont cinq à avoir obtenu une autorisation de sortie pour jouer le spectacle né en quelques semaines entre les murs de la plus grande maison d'arrêt d'Europe, qui compte 3595 détenus⁽¹⁾. Intitulé *Ma Gueule de l'emploi (ou comment j'ai ré-inventé mon métier)*, il est programmé dans le cadre du festival Vis-à-Vis, organisé fin janvier dernier par le Théâtre Paris-Villette. Quatre autres spectacles créés dans des établissements pénitentiaires d'Ile-de-France sont à l'affiche.

Le Théâtre Paris-Villette organise chaque année Vis-à-Vis, festival de la création en milieu carcéral. *Théâtre(s)* a pu assister à la répétition d'un des spectacles créé avec des détenus de la maison d'arrêt pour hommes de Fleury-Mérogis.

TEXTE TIPHAINE LE ROY
PHOTOS JÉRÉMIE JUNG

Dans la vaste salle polyvalente exceptionnellement disponible ce lundi de décembre, B. se retourne brièvement pour jeter un œil à la vidéo projetée derrière lui. Enregistrée au cours des trois précédentes séances de l'atelier, elle le représente en recruteur, vêtu d'un costume cravate et chaussant d'énormes lunettes. Les participants découvrent ces images. Lorsque le B. de la vidéo lui pose des questions très pragmatiques sur ses compétences, B. sur scène lui répond : « Je suis un voleur de temps. Je m'en remplis les poches et j'en donne à ceux qui n'en ont pas », avant de développer son idée sur un ton à la fois poétique et humoristique. Céline Liger, comédienne de la



compagnie le Théâtre du menteur, et animatrice de l'atelier, en binôme avec le metteur en scène François Chaffin, lui donne quelques indications, notamment de ne pas oublier de faire porter sa voix le plus loin possible.

Un autre apprenti comédien, N., prend sa suite sur l'estrade. Il relit rapidement un texte qu'il n'a pas écrit lui-même. Le jeune homme vient tout juste d'intégrer l'atelier. Il récupère la place d'un autre détenu qui a été libéré. Les principes organisationnels sont à redéfinir à chaque projet. Et la participation de chaque détenu jusqu'à la fin de l'atelier n'est jamais garantie. « Lorsque nous sélectionnons les participants,

nous vérifions que les principes de réalité des conditions de leur détention coïncident avec les impératifs du projet, notamment dans le cadre d'une présentation publique hors de l'établissement pénitentiaire, indique Claire Latour, coordinatrice culturelle à Fleury-Mérogis. Nous vérifions que les postulants sont des détenus "permissionnables", que la temporalité du projet est compatible avec leur peine... » C'est ensuite le juge d'application des peines qui valide ou non la sortie. Le Parquet peut s'opposer à sa décision. Les prévenus ne peuvent pas s'inscrire à cet atelier puisque, dans l'attente du jugement, leur incarcération jusqu'à la fin du projet n'est pas garantie. L'administration pénitentiaire ne maîtrise pas les remises de peine, qui font que certains quittent le projet une fois celui-ci lancé.

N. entame la lecture du texte de son prédécesseur : « Je suis le gardien de ma liberté », débute-t-il en réponse à la question sur son métier. « Le sujet de la pièce, qu'ils ont écrite avec nous, est leur métier rêvé, précise Célibe Liger. Cela questionne dans quelle mesure chacun rêve à un travail idéal, qui permette à la fois une

UN FESTIVAL HORS DU MILIEU CARCÉRAL

L'objectif du temps fort Vis-à-Vis est de rendre visible auprès du grand public ces initiatives artistiques et culturelles en milieu carcéral. La manifestation est organisée en binôme par le Théâtre Paris-Villette et la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris depuis trois ans. « Nous sommes en lien avec Charlotte Grondin, référente culture de la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris, qui centralise le travail des coordinateurs culturels », précise Valérie Dassonville, co-directrice du TPV. Sur quatre jours, fin janvier, Vis-à-Vis a permis au public de découvrir *Ouagan*, créé avec des détenus de la Santé encadrés par les metteurs en scène Alexandre Zeff et Julie Brochen ; *Portraits Woyzeck*, créé au centre pénitentiaire de Fresnes sous la direction de Gilles Nicolas et Pauline Parigot ; *Frictions #2 Héros habitus*, au centre pénitentiaire de Meaux, avec Cette Compagnie-là. *Respirations*, spectacle chorégraphique imaginé au Centre pénitentiaire sud-francilien (Réaux) avec la compagnie Point Virgule, joué au TPV le même soir que *Ma Gueule de l'emploi*. Deux films, dont un sur la création de *Marius* à la Maison centrale d'Arles, mis en scène par Joël Pommerat, et une exposition ont aussi été programmés.



Céline Léger, comédienne et animatrice d'un atelier théâtre à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

« EN DÉTENTION, IL Y A UNE ENVIE FOLLE DE S'EXPRIMER ET PAS DE LANGUE DE BOIS » CÉLINE LIGER



reconnaissance sociale et un épanouissement personnel.

Le rythme est soutenu. L'atelier, hebdomadaire, dure moins de deux heures. Pour les détenus, il n'a rien d'un rendez-vous anodin, malgré sa brièveté. En dehors des parloirs et des promenades, c'est un moment assez rare pendant lequel ils ne sont pas en cellule. R. succède à N. sur l'estrade. Il vient d'apprendre qu'il sera libéré prochainement. Quand Valérie Dassonville, codirectrice du Théâtre Paris-Villette lui propose de venir jouer lors de la présentation du spectacle au TPV, il promet qu'il sera là. Cet homme grand et rond au sourire timide se rêve en « terroriste du rire ». « *Le théâtre permet de dire des choses de manière différente, en faisant rire même lorsque le sujet est triste, estime-t-il. Dans cet atelier, on peut faire passer des messages sur la liberté d'expression.* » Le théâtre est souvent une découverte pour eux. « *Ici, nous sommes entre nous, alors je me suis dit "pourquoi pas", remarque un autre détenu, M. Ce n'est pas toujours facile de faire abstraction du regard des autres, mais finalement, j'aime trop ça ! Quand je suis à l'atelier, je me sens libre.* ». S., un très jeune homme, renchérit : « *C'est grâce à François et à Céline, ils ont une manière d'animer qui fait qu'on oublie qu'on est ici.* » M., ajoute : « *La seule chose*

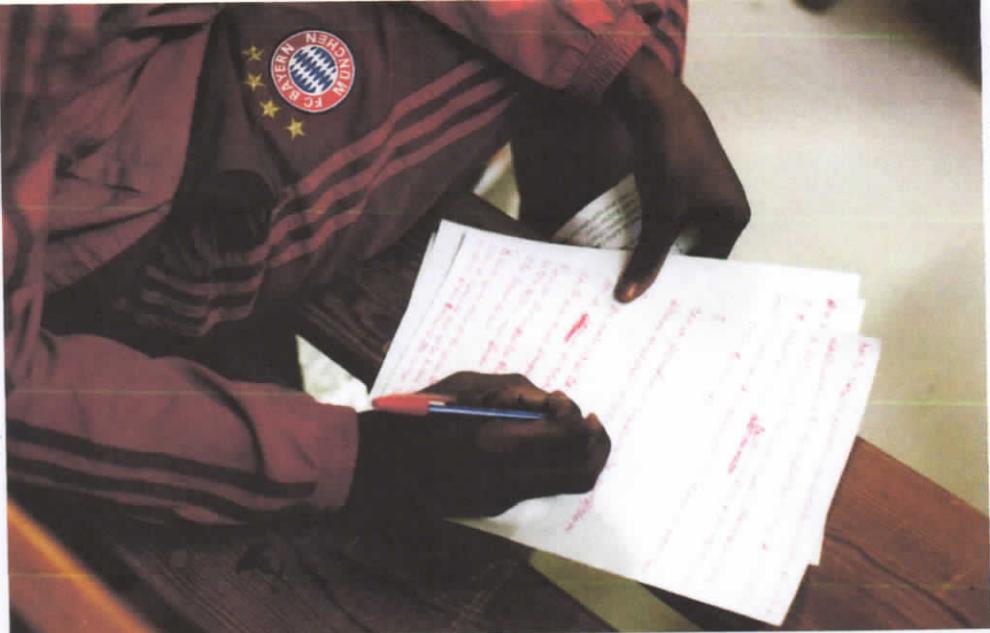
Céline Léger donne des indications à N., qui vient de rejoindre l'atelier.

que j'avais pu voir du théâtre, c'était sur France 2, à 2 heures du matin. Et pour moi, c'était ringard. Maintenant, si on me propose d'aller au théâtre, j'irai car ça m'apporte un enrichissement personnel. » Certains détenus perçoivent aussi cet atelier comme un moyen de souligner qu'ils sont totalement réinsérables dans la société une fois libérés. « *C'est important de montrer que l'on veut s'en sortir,* insiste N.

UNE SOIRÉE AU THÉÂTRE

Les détenus ne sont pas les seuls à trouver du positif à l'atelier théâtre. Céline Liger constate : « *J'aime travailler en détention car il y a beaucoup de respect, une envie folle de s'exprimer et pas de langue de bois. Ces hommes ont besoin d'être reconnus en tant que personne ; de ne pas être vus seulement comme des détenus.* » Les conditions de pratique ne sont pourtant pas simples. Habituellement, l'atelier se tient dans une salle d'activité de 18 mètres carrés, soit la superficie de deux cellules. « *Le challenge est d'ouvrir les portes sur l'imaginaire,* » précise la comédienne. Une fois les ateliers terminés, les détenus jouent dans l'enceinte de la

François Chaffin, metteur en scène, intervient aussi sur la partie vidéo de l'atelier.



« QUAND JE SUIS À L'ATELIER, JE ME SENS LIBRE »

N., DÉTENU CONDAMNÉ À UNE COURTE PEINE

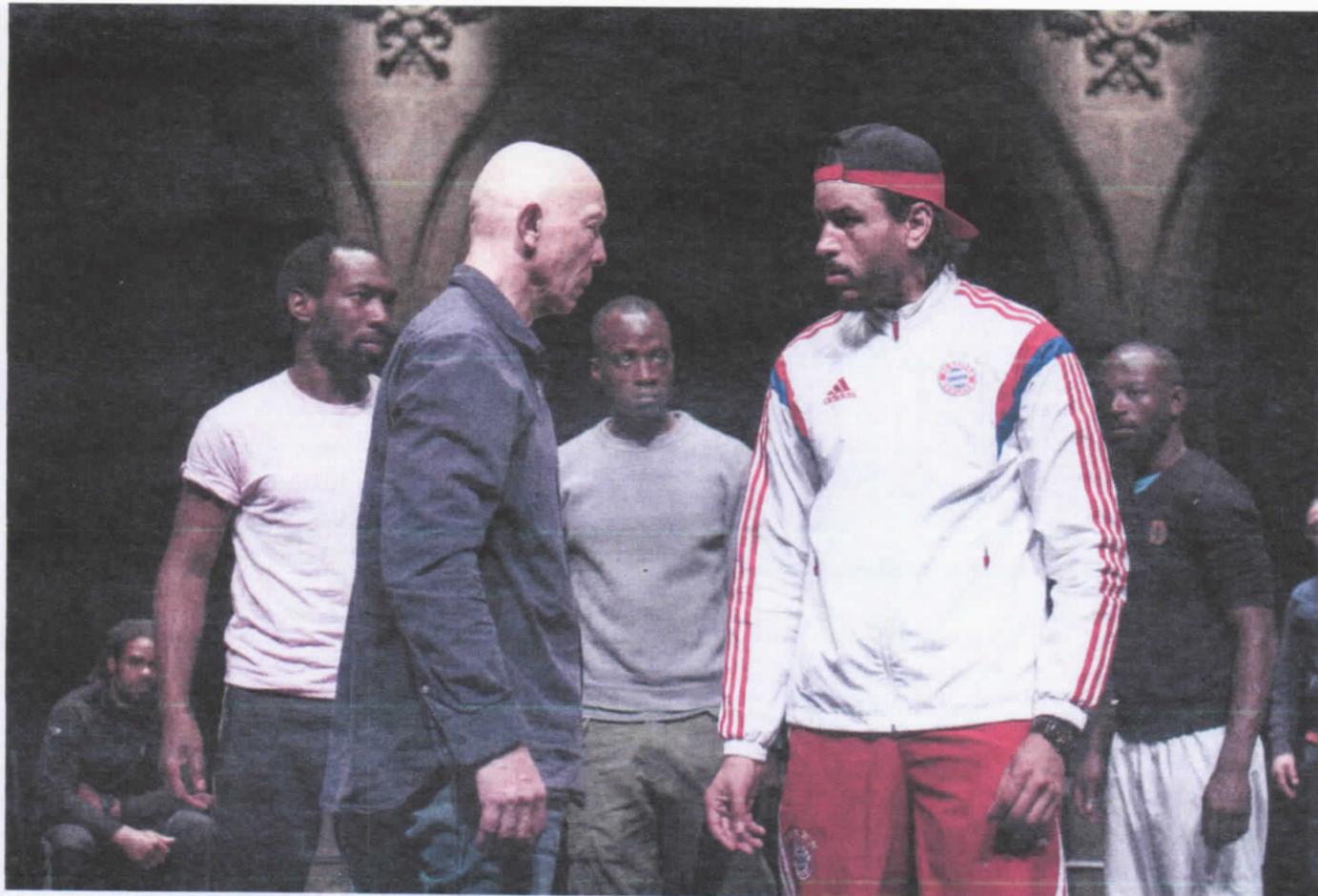
maison d'arrêt devant trente à quarante personnes. Ils peuvent inviter leurs amis également en détention. Puis, vient le jour de la représentation au TPV. Après une générale de *Ma Gueule de l'emploi*, les comédiens amateurs déjeunent avec

l'équipe du théâtre et les interprètes de *Respirations*, issus d'ateliers menés au Centre pénitentiaire sud-francilien, et présenté le même soir. Après la représentation, les détenus regagnent leur cellule. L'atelier est fini et François Chaffin et Céline Liger retournent les voir quelques jours plus tard pour reparler de cette expérience. « On discute de leurs émotions et on leur remet un document qui laisse une trace, comme la captation. Les voir retourner en cellule n'est jamais un moment facile », admet Céline Liger qui laisse toujours le contact du Théâtre du menteur aux participants. Certains poussent la porte de la compagnie une fois sortis de détention. Le théâtre permet un espace d'expression et d'imaginaire qui peut dépasser les murs de la prison, métaphoriquement, mais aussi, parfois, de manière concrète. ♦

(1) Population carcérale au 1^{er} janvier 2020 incluant la maison d'arrêt pour hommes, celle pour femmes et celle pour mineurs.

UNE PORTE OUVERTE VERS L'ÉMANCIPATION

De nombreuses esthétiques peuvent être introduites en milieu carcéral. Théâtre, danse, vidéo, photo ou arts plastiques sont au cœur des projets menés par l'Agora, à Fleury-Mérogis également. « Donner accès aux arts est une des manières de participer à l'émancipation des personnes détenues, sans plus de prétention que cela, ni fausse modestie, estime Christophe Blandin-Estournet, directeur de la scène nationale d'Évry. Ils sont incarcérés, mais ce sont des personnes du territoire sur lequel intervient l'Agora. » Un projet est organisé chaque année à Fleury-Mérogis, parfois adressé aux détenues de la maison d'arrêt pour femmes. « Chaque saison nous échangeons avec les services pénitentiaires d'insertion et de probation afin de réfléchir aux modalités du projet et au public visé, ajoute Christophe Blandin-Estournet. La temporalité est de trois mois maximum car les détenus de la maison d'arrêt qui sont condamnés, le sont à de courtes peines. Il faut intégrer le rythme pénitentiaire, et en discuter avec les artistes. Les ateliers ont lieu en général à un rythme hebdomadaire et pour deux heures et demie maximum. Nous nous inscrivons dans une logique de respect du contexte du milieu carcéral avec toutes les contraintes que cela comporte. »



«L'Iliade» de Luca Giacomini, en 2018, avec des détenus de longue peine de la prison de Meaux. L'un des plus gros succès du Théâtre Paris-VII



Avec «Cinq Femmes», la réalisatrice Sandrine Lanno tente de libérer la parole de femmes incarcérées à Réau. Un film à l'affiche cette année du

DÉCOUVRIR

Ils sont incarcérés. Ils incarnent un voleur de temps, un gardien de la liberté ou l'avocat du diable, pour « Ma gueule de l'emploi », un spectacle restitué au Théâtre Paris-Villette dans le cadre de Vis-à-vis, festival de création artistique en milieu carcéral. Visite d'une répétition dans les murs de Fleury-Mérogis.

THÉÂTRE EN PRISON, LA GRANDE ÉVASION

Fleury-Mérogis, le plus grand centre pénitentiaire d'Europe, divisé en six bâtiments abritant un peu plus de 4 000 hommes et 300 femmes. Cet ensemble écrasant, coercitif, avec une partie du personnel logée sur place, figure une cité géante à l'intérieur de cette ville de la banlieue parisienne du même nom. Pourtant, des chants d'oiseaux exotiques s'échappent des importants bâtiments. Si le regard guette d'éventuels battements d'ailes,

l'illusion de se trouver au cœur d'une forêt tropicale peine à s'imposer. D'ailleurs, très vite, le mirage s'évapore, laissant la réalité reprendre ses droits. Le son vient de haut-parleurs. En guise d'animaux sauvages, il faut se contenter de chats, introduits pour venir à bout des rats qui, effrayés par ces gourmands félins, ont fini par quitter le navire.

DEUX RÔLES EN MIROIR

Rendez-vous est pris au bâtiment D1, où la répétition hebdomadaire de « Ma gueule de l'emploi » s'apprête à commencer. Ce spectacle doit être restitué au Théâtre Paris-Villette dans le cadre de la troisième édition du festival Vis-à-vis, autour de la création artistique en milieu carcéral. François Chaffin et Céline Liger, de la

compagnie du Théâtre du menteur, ont entamé depuis quelques semaines un travail avec une dizaine de détenus définitivement condamnés. Mais aussi potentiellement libérables. De quoi perturber le dispositif créé pour l'occasion mêlant vidéo et spectacle vivant. En effet, les comédiens sont censés incarner deux rôles en miroir. Dans le premier, ils apparaissent à l'écran face caméra, incarnant un recruteur posant des questions à un candidat à l'embauche. Face au public, le même comédien fournit des réponses au curieux recruteur autour d'un texte qu'il a lui-même composé, à la manière d'une fiche de poste pour un métier rêvé. Il convoque l'humour pour expliquer son attirance pour la profession de voleur de temps, de gardien de la liberté ou d'avocat du diable. Mais certains comédiens ont été libérés depuis le tournage, obligeant – et c'est en effet une des spécificités du travail en milieu carcéral – à certains ajustements. Le rôle de leur double vivant doit donc être repris par un autre.)))

« Nous essayons toujours de toucher les personnes les plus isolées, celles qui ont le moins d'activités, de parler, qui ne travaillent pas. »

CLAIRE LATOUR, coord. du pôle culture à Fleury-Mérogis

Vis-à-vis.

« Sur scène, j'ai ressenti un bien-être quand j'ai entendu des rires. La restitution va être stressante mais c'est très positif. Les seuls moments qui me rappellent que je suis incarcéré, c'est quand je vois les barreaux. »

))) « Quand nous faisons la sélection des personnes participantes, nous veillons à ce qu'elles soient présentes du début à la fin en fonction de leur date de jugement ou de sortie. Sauf que cette date de sortie peut être avancée pour une libération ou un aménagement de peine. Pour nous, c'est imprévisible. Pour un atelier théâtre où une restitution est prévue, c'est plus compliqué. Il faut un temps réduit pour éviter la perte de participants. Mais quand il implique des sorties, il faut des personnes conditionnables, pouvant faire l'objet d'un aménagement de peine. Il y a donc plus de chances que leur demande soit acceptée », témoigne Claire Latour, la jeune coordinatrice du pôle culture de l'établissement.

« UN PEU DE VALEUR »

L'ensemble est encore fragile. Néanmoins, c'est non seulement la première fois que les participants découvrent le volet vidéo du projet mais également la première répétition dans la salle de restitution qui sert aussi régulièrement de lieu de culte. Ils abandonnent ainsi leur salle d'activité, dont la taille équivaut à deux cellules, soit 18 mètres carrés. « Ce sont des conditions excessive-

ment peu favorables à la création. En termes d'espace, on ne peut pas tous se mettre debout. Mais on ne peut pas s'asseoir non plus, parce qu'il n'y a pas assez de chaises. On est obligé d'imaginer un espace scénique, de s'évader par l'esprit. Mais les gens qui viennent ici ne changeraient leur place pour rien au monde », certifie Céline Liger.

Elle donne des instructions à Valéry (*), un nouveau venu. Il reprend au vol le rôle de gardien de la liberté d'un détenu qui vient justement de la retrouver. La diction est parfois hésitante mais la voix grave et profonde laisse entrevoir un beau potentiel. Pour une première, il s'en sort avec les honneurs. « C'est la première fois que je monte sur scène. J'ai ressenti un bien-être quand j'ai entendu certains rires. La restitution va être stressante mais c'est très positif. Je n'ai pas peur. Je me suis évadé. Les seuls moments qui me rappellent que je suis incarcéré, c'est quand je vois les barreaux. »

Devant le public clairsemé de ses compagnons de troupe, Mo (*) répond à son double recruteur qu'il postule au poste d'avocat du diable. Les raisons pour lesquelles ces comédiens novices participent au projet sont multiples. Lui voulait « montrer à sa

famille une autre image ». « J'ai cinq enfants, dont deux petits qui ne m'ont pas vraiment connu. Je veux qu'ils voient que papa est quelqu'un de marrant. Il ne faut pas se loupier. Je vais faire au mieux pour que cette pièce ressemble à quelque chose et les marque. Je le fais surtout pour mes enfants et pour sortir du milieu carcéral. Peu de gens cherchent à aider les taulards. Des personnes nous ont donné un peu de valeur, de l'importance. Pour nous, c'est beaucoup. »

MÊME LIBÉRÉ, TENIR SON RÔLE

Santiago (*) vient d'apprendre sa libération prochaine. Il compte pourtant tenir son rôle sur la scène du Paris-Villette. « On avait commencé tous ensemble. Ce ne serait pas sympa de les laisser en cours de route. Le but est de terminer le travail. C'est une question de principe. Le théâtre nous permet de nous évader en détention et de passer des messages à l'extérieur. Il faut continuer à vivre et à aller de l'avant. »

Cette création théâtrale est l'une des nombreuses activités culturelles mises en place dans l'établissement. « Nous avons une quarantaine de stages et cinq ateliers annuels », éclaire Claire Latour. « Cela concerne à peu près 3 400 personnes par an. Mais certaines peuvent être inscrites à plusieurs activités. Nous essayons toujours de toucher les personnes les plus isolées,



Première répétition hors du local d'activité exigu, dans cette salle qui sert aussi de lieu de culte. Les actions culturelles mises en place à Fleur

THÉÂTRE EN PRISON : LA GRANDE ÉVASION DÉCOUVRIR

celles qui ont le moins d'activités, de parler, qui ne travaillent pas. Chaque personne détenue est incarcérée dans un bâtiment qui correspond à sa situation pénale. Il y a des bâtiments de personnes condamnées, détenues ou qui ont fait appel de leur jugement. Les prévenus et ceux qui ont fait appel sont en général les plus fragiles. Ils ne savent pas pour combien de temps ils sont là. Nous essayons de privilégier ces bâtiments. Mais c'est délicat parce que ces personnes ne peuvent pas bénéficier d'une autorisation de sortie. C'est donc plus compliqué pour les demandes de diffusion où il faut l'autorisation du juge d'instruction. Les projets où la personne va être reconnaissable ne peuvent se faire que sur les bâtiments de condamnés», ajoute-t-elle.

Mais déjà, moins de deux heures après son entame, la répétition s'achève. Les metteurs en scène ont prévu un goûter, renforçant l'impression de chaleur et de bienveillance qui émane de ces rencontres entre prisonniers et monde extérieur. Certes, le chemin jusqu'au plateau du Théâtre Paris-Villette demeure périlleux. Mais Céline Liger y songe déjà. « J'attends cette lumière dans leurs yeux et dans ceux qui les regardent qui change beaucoup de choses pour la suite. » ★

MICHAËL MELINARD

mmelinard@humadimanche.fr

(*) Les prénoms ont été changés.



Mérogis concernent 3400 personnes chaque année.

VALÉRIE DASSONVILLE
CODIRECTRICE DU THÉÂTRE PARIS-VILLETTE

« AVEC DES GENS ENFERMÉS, IL Y A UNE INTENSITÉ, UN ENGAGEMENT, UNE NÉCESSITÉ JAMAIS VUS AILLEURS »



V. Dassonville et Adrien de Van, codirecteurs.

Quel est le but du festival ?

Au début, il y a une part d'envie et d'intuition. J'ai beaucoup travaillé comme metteuse en scène en détention avec des projets qui mettaient des personnes sous main de justice en présence d'artistes ou d'amateurs du monde extérieur. J'ai cherché à les diffuser au public le plus large possible. Quand j'ai pris la codirection du Théâtre Paris-Villette avec Adrien de Van, j'ai eu envie de prolonger ce geste. La création partagée est un merveilleux outil de démocratisation. Ce geste créatif à part entière mérite de la considération en production, en réalisation et en diffusion. La démonstration, qui se passe de commentaires, a été « l'Illade », née du premier Vis-à-Vis. L'année d'après, la version courte est devenue un spectacle de dix heures au cœur de la programmation du Paris-Villette avec 14 comédiens sur scène, dont six détenus en peine, trois anciens

« Ce geste créatif à part entière mérite de la considération en production, en réalisation et en diffusion. »

détenus. C'est un des plus gros succès du Paris-Villette depuis sa réouverture.

Quelles sont les particularités de la création artistique en milieu carcéral ?

C'est dur de travailler avec des gens enfermés toute la journée. Mais en contrepartie, il y a un investissement, une intensité, un engagement, une nécessité que je n'ai jamais vus ailleurs. Il y a aussi l'aspect logistique. On n'est pas dans des conditions de création habituelles dans à peine 20 mètres carrés pas du tout équipés comme un théâtre, où il est difficile de faire rentrer du matériel. L'autre contrainte est la temporalité. Dans une création plus classique, l'équipe travaille plusieurs jours d'affilée. Là, vous n'aurez jamais plus de deux heures, au mieux deux ou trois fois par semaine. Il faut travailler en création permanente jusqu'à la restitution, être capable de changer des rôles au pied levé, de supprimer un personnage. C'est très compliqué mais très intéressant. Enfin, ces œuvres ne tournent pas. C'est compliqué de s'investir quand cela finit à peine après avoir commencé. Il faut qu'on réfléchisse à ces créations en termes de politiques culturelles. Je ne dis pas que dès qu'un artiste met un pied en prison, il faut qu'il aille à la Comédie-Française. Mais des créations mériteraient d'être pensées à la base pour être diffusées. Pour « l'Illade », on nous a dit : « Les gens vont venir par curiosité pour les détenus. » Mais on a refusé cinquante personnes par jour. On a dépassé la curiosité parce que c'était un merveilleux spectacle. ★

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR M.M

FESTIVAL VIS-À-VIS DU 22 AU 25 JANVIER
AU THÉÂTRE PARIS-VILLETTE (PARIS 19^e).
TARIF UNIQUE : 5 EUROS PAR JOUR.
RENS. : THEATRE-PARIS-VILLETTE.FR

« MA GUEULE DE L'EMPLOI (OU COMMENT J'AI RÉ-INVENTÉ MON MÉTIER) »,
LE 24 JANVIER À PARTIR DE 19 HEURES.

N° 3654 – 22 janvier 2020



Des détenus travaillent sur *Ma gueule de l'emploi*, un texte qu'ils ont eux-mêmes écrit.

Gros plan

PLANCHES DE SALUT

Associer des prisonniers et des metteurs en scène. Durant trois jours de représentations, le festival Vis-à-vis donne au théâtre un goût de liberté.

Monter un festival de création associant professionnels et détenus ? L'entreprise exige d'avoir les nerfs solides. En route vers la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, Valérie Dassonville, codirectrice du Théâtre Paris-Villette et à l'initiative de Vis-à-vis, Temps fort de la création artistique en milieu carcéral, se souvient de la question qui l'obsédait en 2016 : maintiendrait-elle la première édition de sa manifestation alors que, deux mois auparavant, les attentats avaient frappé la capitale ? Quatre ans plus tard, la France n'est plus en état d'urgence, le festival existe toujours, mais le stress demeure. Il y a de quoi : entre libérations inopinées de détenus et permissions de sortie refusées au dernier moment, les équipes du théâtre et celles des prisons improvisent et transforment les aléas en force : « Nous créons jusqu'au bout », revendique Valérie Dassonville, qui s'avoue « épatée par la capacité des détenus à s'adapter à la scène, ses lumières et sa sonorisation en quelques heures seulement ». Amenés au Paris-Villette le matin de leur représentation, cinq groupes, venus de cinq prisons franciliennes pour cinq spectacles distincts, regagneront leurs cellules le soir même.

À Fleury-Mérogis, dix hommes travaillent dans une étroite pièce éclairée au néon, où les rejoignent, depuis octobre 2019, les metteurs en scène François Chaffin et Céline Liger. Chaque lundi, de 14h à 16h,

ils peaufinent leur spectacle. *Ma gueule de l'emploi* est une suite de textes écrits et joués par les prisonniers, chacun se projetant dans la peau d'un demandeur d'emploi rêvant à un métier idéal.

Ayoub, 23 ans, s'est imaginé « *chômeur hyperactif* ». Il sait son rôle par cœur et ne rate aucune séance : « J'ai voulu suivre cet atelier car il s'accompagnait d'une permission de sortie. Mais j'ai aussi compris que penser au travail en cours m'aidait à mieux vivre la solitude et à casser, un peu, ma peine. » Pas question, donc, de lâcher l'affaire même s'il faut, pour cela, apprendre au pied levé la partition d'un autre. Mohammed, 21 ans, se voyait en « *athlète du ciel* ». Faute d'avoir pu écrire le texte, c'est en « *voleur de temps* », récit né de la plume de son ami Yacine, qu'il apparaîtra sur scène. « J'aime mener les choses à leur terme », confie-t-il, et d'ajouter : « Je me suis aussi inscrit à un atelier cinéma, cela me permet d'oublier la détention. » Rabah, qui a appris sa libération imminente, cède sa place à un autre candidat que Claire Latour, coordonnatrice culturelle de Fleury-Mérogis, avait pris soin d'inscrire sur une liste d'attente. En poste depuis mai 2019, cette jeune femme, qui ne propose jamais d'ateliers « pendant les promenades ou les jours de parloir », a appris à jongler avec les imprévus. Pour elle, le théâtre qui entre en prison doit rester un plus. Quand il en sort pour gagner la scène, il est dopé. Ce que Valérie Dassonville a la ferme intention de montrer, quels que soient les impondérables. — **Joëlle Gayot**

Festival Vis-à-vis #3 | Du 22 au 25 jan. | Théâtre Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19^e | 01 40 03 72 23 | 5 €.

2013

Nomination de Valérie Dassonville et d'Adrien De Van à la codirection du Théâtre Paris-Villette.

2016

Première édition du festival Vis-à-vis au Paris-Villette.

2018

Deuxième édition du festival au Paris-Villette.

28 octobre 2019

Première des douze séances de répétition de *Ma gueule de l'emploi* à Fleury-Mérogis.

24 janvier 2019

Représentation de *Ma gueule de l'emploi* au Théâtre Paris-Villette.

INITIATIVE

Les créations en milieu carcéral au TPV

Le Théâtre Paris-Villette (TPV) organise la troisième édition de Vis-à-vis, du 22 au 25 janvier. Ce temps fort présente des créations réalisées avec des détenus, dirigées par des artistes professionnels. Le TPV met à disposition son lieu, sa communication et ses équipes techniques, mais n'intervient pas dans le choix des spectacles, films et expositions programmés. Charlotte Grondin, référente culture à la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris fait remonter les projets, et la production est réalisée en binôme avec le TPV. Vis-à-vis bénéficie d'un budget de 20 000 € à 25 000 € sur des crédits des ministères de la Culture et de la Justice, de la Ville de Paris et de la DRAC. Cinq spectacles sont programmés, créés à Fleury-Mérogis avec la compagnie du Menteur, à Fresnes avec Gilles Nicolas et Pauline Parigot, au Centre pénitentiaire Sud-Francilien (Réau) avec Point Virgule, à la Santé avec Julie Brochen, et Alexandre Zeff, à Meaux-Chauconin avec Cette compagnie-là. Pour participer, les détenus doivent bénéficier d'un aménagement de peine. L'obtention d'autorisations de sortie est l'une des difficultés organisationnelles du festival.



ISABELLERAZAVET

Cinq femmes, documentaire de Sandrine Lanno (Les Films de Pierre)

Valérie Dassonville, codirectrice du TPV avec Adrien de Van, remarque cependant que l'intérêt des initiatives culturelles est globalement bien compris par l'administration pénitentiaire et l'institution judiciaire. « *Les juges d'application des peines sont en général bienveillants concernant ces projets. Les services pénitentiaires d'insertion et de probation les envisagent comme une expérience professionnelle pour les détenus, qui les engage sur le plan moral et sur la durée.* » Le TPV communique sur Vis-à-vis de la même manière que pour les autres propositions artistiques de sa programmation. « *Certains spectacles pourraient être mis en œuvre dans un circuit "classique" du spectacle vivant* », remarque Valérie Dassonville, indiquant qu'*Iliade*, mis en scène par Luca Giacomoni avec des détenus, est à ce jour l'un des plus gros succès public du TPV. « *Vis-à-vis est un appui pour montrer aux acteurs de la culture que ces spectacles sont possibles à condition que la production soit pensée en prenant en compte le contexte de détention* », insiste la directrice ■ **TIPHAIN FROY**

Toute La Culture.

Festival Vis-à-vis : entre variétés et variations

25 JANVIER 2020 | PAR JULIA WAHL

La nouvelle édition de Vis-à-vis, festival de spectacles créés en milieu carcéral, vient de s'achever ce samedi 25 janvier. Un festival qui brille par la variété des formes et des sujets comme par un goût très prononcé pour une esthétique de la variation. Retour sur quatre jours de festival.

Cette édition a réuni au Théâtre Paris-Villette des détenus des centres pénitentiaires de la Santé, de Réau, de Meaux, de Fresnes et de Fleury-Mérogis, mais aussi, par la magie des captations, de la Maison centrale d'Arles. Une multiplicité de lieux *a priori* caractérisés par leur fermeture, dont la venue au théâtre n'a été possible que grâce à une collaboration au long cours entre le théâtre et la direction de l'administration pénitentiaire. L'opportunité pour les détenus de sortir de leur cellule et de découvrir le théâtre grâce à un vrai travail de création artistique, incarné entre autres par des figures comme Joël Pommerat ou Julie Brochen (voir notre interview [ici](#)). L'opportunité pour le spectateur de voir des œuvres de qualité, les metteurs ayant su s'emparer des contraintes liées à l'univers carcéral pour créer des spectacles originaux.

Une esthétique de la variation

La première des contraintes, et non des moindres, est celle du dénuement : il est difficile d'apporter en prison des objets venant de l'extérieur. Aussi les artistes sont-ils nombreux à avoir choisi la variation et la réécriture comme points de départ de leur travail avec les détenus. C'est bien entendu le cas de *Portraits. Woyzeck*, interprété par des détenus de Fresnes et dirigé par Gilles Nicolas et Pauline Parigot. Elle reprend le thème de la pièce de Büchner tout en l'adaptant, notamment dans l'onomastique et les récits des personnages, à ses acteurs. C'est également le cas de *Marius*, mis en scène par Joël Pommerat avec la prison d'Arles, qui adapte et modernise la pièce de Pagnol, ou encore d'*Ouragan*, d'Alexandre Zeff (voir notre interview [ici](#)) et Julie Brochen avec les détenus de la Santé, qui emprunte à *Introspection* de Peter Handke l'esthétique de la liste et de la litanie. Une variation dans le thème comme dans la forme.

Un festival sous le signe de la variété

Une variété dans les formes et les sujets, aussi. Commençons par le plus évident : les arts convoqués sont nombreux. Si Vis-à-vis se veut avant tout un festival théâtral, nous avons pu voir dans son hall et sa « salle blanche » des gravures et des photographies réalisées par des détenus de Réau et de la Santé. Avec, là encore, une vraie aptitude à jouer des contraintes, puisque les photographies, prises dans des espaces réduits, parviennent à donner une impression de profondeur. Autre discipline, le cinéma et la vidéo, avec *Ma Gueule de l'emploi* – qui joue de la confrontation entre le personnage présent sur le plateau et son double cinématographique –, joué par les détenus de Fleury-Mérogis avec le Théâtre du menteur, ou *Cinq femmes*, film documentaire sur des femmes en centre de rétention avec, comme toile de fond, le film de Bergman *L'attente des femmes*. Les sujets abordés sont eux-mêmes nombreux, de la condition carcérale à l'amour et à la jalousie.

Aussi cette édition a-t-elle gagné le pari de proposer au public des spectacles chaque soir différents, tout en maintenant une forte unité grâce à cette esthétique commune qu'est le travail de réécriture et de variation.

Valérie Dassonville et Adrien de Van sur le Festival Vis-à-vis : « S’inscrire dans la programmation d’un festival n’est pas la même chose que de restituer un travail d’atelier »

21 JANVIER 2020 | PAR JULIA WAHL
21 JANVIER 2020 | PAR JULIA WAHL

Valérie Dassonville et Adrien de Van codirigent le Théâtre Paris Villette depuis 2013 et ont lancé en 2016 le Festival Vis-à-vis, qui propose au public de découvrir des pièces de théâtre élaborées avec des détenus. Ils nous parlent de sa troisième édition, qui aura lieu du 22 au 25 janvier 2020

Pouvez-vous m’indiquer ce qui a été à l’origine du projet Vis-à-vis ?

Adrien de Van : Ça s’inscrit dans le projet du Théâtre Paris-Villette et de ce qu’on y fait, c’est-à-dire décloisonner des genres qui sont souvent perçus comme ayant une vie à part. Le fil conducteur du travail qui a été mené ici à l’ouverture de notre nouvelle direction a insufflé beaucoup de choses et posé la question de la création en milieu carcéral parce que Valérie avait aussi un lien et une expérience de travail avec la prison de Fleury-Mérogis.

Valérie Dassonville : Oui, le lien s’est fait parce que j’ai travaillé en prison en tant que metteuse en scène. J’ai confié à la compagnie que j’ai quittée le soin de poursuivre le travail de création à Fleury. La compagnie s’appelle le Théâtre du menteur. C’est l’une des compagnies que vous trouverez dans le festival. Du coup, j’ai dit à Adrien : « Maintenant que nous, on est directeurs de lieu, est-ce qu’on ne se positionnerait pas sur ce travail-là ? Comment le programme-t-on ? »

Le Théâtre du menteur a mené des ateliers de création en détention à Fleury et une autre compagnie, qui s’appelait Les Héroïnes modernes, a mené le même atelier avec les femmes de l’espace social 19 [association de quartier du 19^e arrondissement]. Ce qui est très intéressant, c’est que ces deux compagnies travaillaient dans un même consensus de recherche. Elles avaient une trame commune et le cahier des charges qu’on s’était fixé était que les deux groupes puissent s’assembler pour faire spectacle ensemble. Cette expérience s’est tellement bien passée qu’on s’est dit que, en tant que directeurs de lieu, il fallait vraiment qu’on se positionne sur quelque chose d’un peu costaud, et c’est là qu’on a eu l’idée de ce temps fort, c’est-à-dire en fait la même idée mais élargie à l’Île-de-France. On a travaillé en partenariat avec la direction interrégionale du service pénitentiaire, qui est un peu l’équivalent de la DRAC pour le ministère de la justice. C’est le référent culturel de la direction interrégionale qui propose à l’ensemble des coordinateurs culturels des établissements pénitentiaires de faire remonter un projet artistique au moment de ce festival.

Adrien de Van : Ça a été une bascule. Avec Fleury, on restait dans l’idée d’une restitution d’un projet. Mais, dès lors que vous en programmez plus qu’un, ce n’est plus la simple restitution d’un projet. Au contraire, on essaie de travailler avec les établissements pénitentiaires pour que les temporalités correspondent, que les temps convergent vers Vis-à-vis. Ce n’est plus juste la petite cerise d’un travail d’atelier, ça devient à proprement parler un enjeu de création, un enjeu de visibilité publique.

S'inscrire dans la programmation d'un festival n'est pas la même chose que de restituer un travail d'atelier, ni pour eux [les détenus], ni pour le metteur en scène.

Est-ce que vous pouvez m'indiquer de façon concrète comment s'est fait le travail avec le SPIP et l'administration pénitentiaire ?

Valérie Dassonville : Ça s'est fait de façon très harmonieuse avec l'administration pénitentiaire, le référent culturel et la DI [direction interrégionale]. Le coordinateur culturel va vraiment faire le choix du projet : il va choisir les artistes, le projet sur lequel il a envie de travailler... A partir du moment où il sait qu'il va positionner tel projet pour Vis-à-vis, il va le considérer de façon pragmatique comme un projet pour lequel il doit obtenir des permissions de sortie. Donc, à l'intérieur de l'établissement pénitentiaire, quand il va proposer le projet aux détenus, il va faire très attention à ne le proposer qu'à des personnes qui sont en aménagement de peine ou susceptibles d'obtenir une permission de sortie. Et puis, après, c'est un parcours classique de création. On s'est aperçu avec Vis-à-vis qu'il était pas mal d'associer les directeurs d'établissement dans nos réunions de préparation et les magistrats, chose qu'on ne faisait pas avant. Ce projet, il faut qu'on le fasse vraiment tous ensemble parce qu'un magistrat qui est sensibilisé dès le départ à l'idée que ce projet va sortir n'aura pas du tout le même regard dessus quand il sera en commission d'application des peines et qu'il s'agira de donner des permissions de sortie.

Après, les SPIP sont des partenaires extrêmement convaincus. Pour eux, ça fait complètement partie de leurs missions. Le SPIP, dans ses missions de non-récidive et de réinsertion, voit d'un très bon œil l'aspect professionnalisant que va mener Vis-à-vis, parce que, d'un seul coup, on est dans une expérience qui va jusqu'à la création, la diffusion publique et la rencontre avec un théâtre, son équipe technique, son équipe administrative et un public qui est un public de théâtre. Pour le SPIP, même si on n'est pas en train de former des comédiens et des metteurs en scène, il y a quelque chose de beaucoup plus professionnalisant qu'un simple atelier.

Vers quel débouché peut-on véritablement imaginer que ça puisse mener les détenus, dans la mesure on n'est pas non plus dans le cadre d'une formation professionnelle ?

Valérie Dassonville : En plus, ils n'en ont pas du tout le désir. C'est professionnalisant dans le sens où il y a un engagement. Sur *L'Illiade* [travail effectué avec le centre pénitentiaire de Meaux et le metteur en scène Luca Giacomoni, d'après les textes d'Homère et de Alessandro Baricco], ils ont été salariés. Ils sont dans un engagement qui se contractualise dans un travail qui demande un respect des règles et d'aller jusqu'au bout. Après, qu'est-ce que ça donne, ça, c'est très individuel. D'abord, on ne le sait pas forcément. Dans *L'Illiade*, sur neuf personnes détenues qui ont participé au projet, il y en a un qui est devenu intermittent du spectacle. Ça veut dire qu'il a eu son statut et qu'il s'est donné le temps et les moyens de poursuivre dans ce métier-là.

Adrien de Van : Et puis, au-delà d'une question d'apprentissage du métier, le fonctionnement d'une création propose un rapport au travail différent, que ces publics-là n'ont pas nécessairement connu. Un rapport au travail où la hiérarchie est tout autre, où le collectif est plus qu'important et je pense que faire l'expérience d'une expérience professionnelle réussie, c'est en soi professionnalisant. Et puis, nous, on ne juge pas le résultat du festival à cette aune-là, mais on sait que personne ne sort le même, pour peu qu'il ait eu des rapports difficiles au travail.

Sur la question de la diversification du public, avez-vous déjà pu faire des évaluations des dispositifs ?

Adrien de Van : C'est moins difficile [de diversifier le public] quand on diversifie les créations. Pour reprendre l'exemple de *L'Illiade*, il suffisait de prendre une photo de la salle pour le voir. Pour le coup, la force de ce qui était proposé au plateau, mais aussi le fait que, sur le plateau, il y avait des corps et des visages qui ne sont pas ceux que l'on voit habituellement au théâtre, cela produit dans la salle quelque chose de complètement inattendu, c'est-à-dire que des amis des comédiens étaient venus se mélanger aux jeunes de Passerelles [dispositif organisé par Paris-Villette qui donne à des jeunes

scolarisés dans un collège ou lycée partenaire des places de théâtre pour venir en autonomie avec la personne de son choix] mais aussi à un public ultra pointu de théâtre. Ça finit par porter ses fruits. Nous, aujourd'hui, à Paris-Villette, on a un public pour presque 55 pourcents de moins de 30 ans et, je pense, pour au presque 40 pourcents est assez proche géographiquement, c'est-à-dire dix-neuvième, Pantin, Aubervilliers, le Pré-Saint-Gervais. Après, c'est quelque chose qui se travaille plus que ça ne s'évalue : c'est des mouvements longs. Les jeunes qui viennent avec Passerelles, personne ne nous dira dans dix ans s'ils fréquentent un théâtre plus facilement et ce n'est pas grave parce qu'on sent que, au moment où on le fait, c'est juste et, dans la salle, c'est juste.

Valérie Dassonville : Ce que ce qu'on veut raconter avec *Vis-à-vis*, c'est porter haut la création partagée aussi en direction des professionnels de la culture. Le monde pénitentiaire, vu de là d'où il vient, a beaucoup avancé, peut-être plus que la culture. On s'est rendu compte que les dispositifs classiques d'aide à la création n'étaient pas du tout prêts à soutenir des projets comme ceux-là, que les programmeurs ne venaient pas parce que, pour eux, ce ne sont pas des projets qui se diffusent. Il y a deux tartes à la crème aujourd'hui, les publics empêchés et les artistes en résidence. Or, en fait, ce n'est vrai ni pour l'un ni pour l'autre. Il y a effectivement des artistes qui vont aller en résidence travailler avec des amateurs, mais ce sont avant tout des artistes qui créent. Considérons ces formes comme des formes de création. Il faut que ça passe par une programmation, sinon les artistes continueront à mener ces œuvres comme des choses un peu à part. Moi, je rêve que, *a priori* et non *pas a posteriori*, les coordinateurs [culturels des prisons] puissent se dire : « je vais aussi pouvoir appeler la scène nationale ». D'ailleurs, Pommerat l'a fait quand il a monté *Marius* à Arles : il y a quatre CDN partenaires et ça ne sortait pas. Ce n'était joué qu'en prison. En fait, les CDN peuvent très bien produire un spectacle qu'ils n'accueillent pas, ça peut faire partie de leurs missions parce qu'ils soutiennent l'artiste, sa démarche.

Adrien de Van : Il y a un truc très symbolique sur *L'Illiade*. On a eu comme retours : « Désolé, c'est un dispositif de soutien à la création, pas à l'action artistique ». J'ai dit « Pourquoi ? On a un metteur en scène qui travaille avec des acteurs professionnels, pourquoi ce n'est pas de la création ? » Au bout d'un moment, il y en a quand même un certain nombre qui ont repris leur copie. Est-ce que le fait qu'ils soient enfermés les rend moins acteurs amateurs que d'autres ? Nous, notre rôle, c'était de dire : ce n'est pas un animateur qui fait travailler des gens, c'est un metteur en scène, il y a des acteurs professionnels au milieu des acteurs sur un plateau, ça s'appelle une création. Elle peut être réussie ou ratée, mais c'est une création.

Valérie Dassonville : Pour le festival en lui-même, on a un financement qui est hors budget Paris-Villette et là, on a la ville, le ministère de la culture et le ministère de la justice, mais c'est un financement pour organiser le festival. Après, chaque projet a son financement propre. Nous, on est en dehors de l'histoire.

Et du coup, qui a à charge de financer chaque projet ? les coordinateurs culturels des prisons ?

Valérie Dassonville : Oui. Ce qui est plutôt réjouissant, c'est que maintenant on a vu pour la 3^e édition arriver des artistes avec des lieux, ce qui n'était pas du tout le cas au début. On a vu arriver le TCI avec Alexandre Zeff, les ateliers de Paris Carolyn Carlson, le TQI avec un *Woyzeck*... Ce qui est hyper réjouissant, parce que ce ne sont pas encore des lieux qui s'engagent dans le fait de diffuser les œuvres mais dans le fait de les financer. Je pense qu'on est à ça que ces formes-là trouvent aussi leur diffusion dans ces lieux.

Indépendamment du festival *Vis-à-vis* lui-même, pourriez-vous rapidement revenir sur vos différents dispositifs d'action culturelle au sein de Paris-Villette ?

Adrien de Van : Passerelles est notre gros projet. Dans ce domaine-là, il n'y a pas d'autre dispositif de cette envergure. La programmation elle-même est la première pierre de la possibilité d'avoir des publics divers. Il y a la façon dont le projet lui-même a été pensé, qui laisse toute la place avec le fait de ne pas travailler avec un programme à l'année, de ne pas avoir d'abonnement, de ne fonctionner qu'en travail trimestriel et sur une communication très numérique... ça irrigue un peu toutes les questions du lieu, qui était d'ouvrir le maximum de possibilités...

Valérie Dassonville ...d'avoir un vrai tout public. En fait, on va réfléchir toujours à des partenariats ou des mises en place d'actions artistiques en fonction des œuvres qu'on accueille, mais surtout de la programmation qu'on en fait. Quand on accueille un spectacle enfance ou collège, on va faire très peu de scolaires, donc on va vraiment travailler sur une venue en autonomie.

Adrien de Van : Pour le coup, la porosité dans la programmation est la première pierre de la chose, c'est-à-dire de ne pas avoir construit un projet de lieu avec une relation au public qui serait séparée, qui serait mise à part dans le programme volontairement. En floutant les contours de chaque chose, alors des circulations se créent. On travaille de la même façon sur tout. *L'Illiade* a été traité comme n'importe quel spectacle.

Du coup, les personnes qui travaillent chez vous aux relations publiques n'ont pas de tâche particulière, un public particulier ?

Valérie Dassonville : Non. On a une personne quand même en charge de la coordination de Passerelles, parce que c'est un peu une usine à gaz, mais, après, les RP travaillent vraiment en bonne intelligence avec le projet du lieu.

Adrien de Van : C'est même l'objectif qui est donné aux relations publiques : c'est un objectif d'équilibre de salle. Nous, une salle remplie à 200 personnes uniquement de scolaires, ça ne nous intéresse pas beaucoup. Le lieu fonctionne bien, nous ne sommes pas pris par des urgences de remplissage et on peut vraiment faire attention à l'équilibre des salles.

Vous avez évoqué la trimestrialisation de la programmation comme un facteur de diversification de la salle. Pourriez-vous m'expliquer pourquoi ?

Adrien de Van : Un programme à l'année, avec un fonctionnement d'abonnements et des places à prendre très en amont, ça s'adresse à un public d'habitues. Nous pouvons réagir plus à chaud ou communiquer tout au long de l'année sur la programmation et ne jamais s'arrêter. Ce rythme-là de communication, quand on a accueilli il y a quatre ans Fabrice Luchini, a joué. Luchini, vous mettez les places en vente sur la Fnac, quand bien même il jouerait à 3h du matin, dans les 5 minutes, c'est complet, mais vous n'allez avoir qu'un public de fans. On avait réussi à mettre en place toute une temporalité de libération des places, de manière à garder des places jusqu'au dernier moment. Alors que, si vous mettez la salle entière sur la Fnac, elle sera plutôt vendue à des habitués de théâtre.

Valérie Dassonville : Ce qui est dommage parce qu'on sait que Luchini plaît énormément aussi à des non habitués. Il y a des gens qui vont au théâtre pour la première fois grâce à lui.

Aujourd'hui, vous voulez aller voir la création de Pommerat à Nanterre, c'est fini. Si vous ne vous êtes pas réveillé en septembre, pfff. A part avoir des parents fans de Pommerat qui prennent les places pour vous six mois à l'avance, si vous avez 15 ans, vous ne voyez pas le spectacle, ou alors en scolaire.

Adrien de Van : Quand on a mis des places en vente sur billet réduit, il y a des gens qui ont fait la gueule, ont trouvé bizarre qu'un théâtre public mette des places en vente sur billet réduit. Mais les gens qui vont sur billet réduit sont effectivement un public de boulevard, mais pas seulement. C'est un public assez jeune, assez populaire et qui se dit le matin : « Tiens, si on allait voir un truc qui n'est pas trop cher ». Ce n'est pas très chic mais ça passe aussi par là, la question des canaux de diffusion, de la temporalité de diffusion.

Pour en revenir au festival, pourriez-vous nous présenter ce qui s'annonce sur le plan esthétique ?

Valérie Dassonville : On a beaucoup d'artistes qui réfléchissent à croiser des formes image-théâtre, d'abord parce que ça les intéresse, mais ça vient aussi de la nécessité d'avoir de l'image sur une forme théâtrale où la moitié de la distribution pourrait ne pas sortir. J'aime beaucoup quand les artistes s'emparent des contraintes pour en faire un outil de création. Pour vous donner l'exemple du Théâtre du menteur à Fleury, François Chaffin, le metteur en scène, travaille sur une forme qu'il a appelée *Ma gueule de l'emploi* : il a fait travailler les comédiens de deux façons : ils se sont filmés en

étant des conseillers Pôle emploi. D'abord, ils ont écrit un texte « Qu'est-ce que je voudrais faire, qu'est-ce que je sais faire... » et, après, ils se sont filmés comment en étant chacun son propre conseiller. Ils ont le double rôle d'être à l'image les conseillers Pôle emploi et au théâtre les chercheurs d'emploi. Ces particularités liées au monde pénitentiaire, les artistes les intègrent jusqu'au bout.

Y a-t-il quelque chose que nous n'avons pas encore abordé que vous souhaiteriez évoquer ?

Valérie Dassonville : Peut-être que le demain de ça, ce serait vraiment d'avoir un public que l'on n'a pas sur Vis-à-vis, qui est celui des programmateurs. Si je devais identifier l'endroit où je ne suis pas encore arrivée, c'est que j'aimerais vraiment partager cette expérience avec des professionnels. Ce serait mon vœu pour 2020.